RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02541
Numéro SIREN : 802 669 945
Nom ou dénomination : ABL

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2018 sous le numéro de dépôt 11232

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Egalité-Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2018

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépot de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société ABL	28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES
SIRET 8 0 2 6 6 9 9 4 5 0 0 0 1 5	94290 VILLENEUVE LE ROI
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET 8 0 2 6 6 9 9 4 6 0 0 0 1 5

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	9 738				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétivité ☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers côtées ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu VILLENEUVE LE ROI
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des Impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2018

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commanditées ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS informatique

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2018)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ____ ou exercice du 01012017 au 31122017

Désignation de l'entreprise Société ABL

Adresse 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES 94290 VILLENEUVE LE ROI

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⓫		- de l'exercice ⓫	
- de l'exercice précédent ⓫		- de l'exercice précédent ⓫	

Nom et qualité du signataire

A VILLENEUVE LE ROI le

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2018

Désignation de l'entreprise : Société ABL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES 94290 VILLENEUVE LE ROI

Numéro SIRET * : 80266994500015

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122016 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040 230 790	042	230 790	230 790
	Total I (5)		044 230 790	048	230 790	230 790
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072 382	074	382	382
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084 42 230	086	42 230	24 971
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096 42 612	098	42 612	25 353
	Total général (I+II)		110 273 402	112	273 402	256 143

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134 (2 549)	(17 647)
	Résultat de l'exercice	136 12 316	15 098
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 10 767	(1 549)
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 255 497)	172 262 635	257 692
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 262 635	257 692
	Total général (I + II + III)	180 273 402	256 143

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des Impots)

Désignation de l'entreprise : Société ABL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122017 (1)	Exercice N-1 clos le 31122016 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens		215	214	
	Production vendue : services *		217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	555 / 374
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	192	244	192 / 182
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	7 782 / 5 900
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	8 529 / 6 456
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(8 529) / (6 456)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	26 502 / 26 566
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	4 197 / 5 000
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347		300	13
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 461
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	12 316 / 15 098
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	12 316 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	1 461
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345			
	Investissements outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	13 777 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * ....4....039 dont imputés sur le résultat :				360 4 039
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	9 738 / 372

QUADRATUS Informatique

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

DGFiP N° 2033-C 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ABL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	230 790	482		484		486	230 790	230 790
TOTAL		490	230 790	492		494		496	230 790	230 790

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

QUADRATUS Informatique

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ABL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	4 039
Déficits imputés	983	4 039
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS (Ex. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports) 800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : Société ABL — Néant ☒*

Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017 — Durée en nombre de mois : 1 | 2

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produitean		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Période de référence	024		160		
Date de cessation					

VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 80266994500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société ABL

ADRESSE (voie) 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

CODE POSTAL 94290 VILLE VILLENEUVE LE ROI

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique DE OLIVEIRA | Prénom(s) ABEL | Nom marital | % de détention 51.00 | Nb de parts ou actions 510 | Naissance : Date 141266 | N° Département 99 | Commune OUREM | Pays PORTUGAL | Adresse : N° 32 | Voie RUE DU MARECHAL JOFFRE | Code postal 94290 | Commune VILLENEUVE LE ROI | Pays

Titre (2) Mme | Nom patronymique FERREIRA | Prénom(s) ANNABELLE | Nom marital DE OLIVEIRA | % de détention 47.00 | Nb de parts ou actions 470 | Naissance : Date 041267 | N° Département 99 | Commune AVEIRO | Pays PORTUGAL | Adresse : N° 32 | Voie RUE DU MARECHAL JOFFRE | Code postal 94290 | Commune VILLENEUVE LE ROI | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2033-G 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017 N° SIRET 80269945000015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société ABL

ADRESSE (voie) 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

CODE POSTAL 94290 VILLE VILLENEUVE LE ROI

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	2

Forme juridique | Dénomination: 2 AMB COUR DU LION
N° SIREN (si société établie en France): 803704329 | % de détention: 49.00
Adresse : N° 28 Voie: T RUE DU DOCTEUR AGEORGES
Code postal 94290 Commune: VILLENEUVE LE ROI Pays:

Forme juridique | Dénomination: SCIA4
N° SIREN (si société établie en France): 451405161 | % de détention: 49.00
Adresse : N° 32 Voie: av Du Maréchal Joffre
Code postal 94290 Commune: VILLENEUVE LE ROI Pays: France

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	230 790	230 790		
26181000 TITRES DE PART SCI A4	230 300	230 300		
26182000 TITRES DE PART SCI 2AMB COUR	490	490		
TOTAL I	230 790	230 790		
AUTRES CREANCES	382	382		
44567000 CREDIT TVA	382	382		
DISPONIBILITES	42 230	24 971	17 259	69.11
51210000 BCP	39 725	22 471	17 254	76.78
51210100 BCP COMPTE EXEDENT	2 505		2 505	
58000000 VIREMENTS INTERNES		2 500	2 500-	100.00-
TOTAL II	42 612	25 353	17 259	68.07
TOTAL GENERAL	273 402	256 143	17 259	6.74

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	2 549-	17 647-	15 098	85.55
11000000 REPORT A NOUVEAU	17 647-	17 647-		
12000000 Résultat	15 098		15 098	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	12 316	15 098	2 782-	18.43-
TOTAL I	10 767	1 549-	12 316	795.00
AUTRES DETTES	262 635	257 692	4 943	1.92
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 461		1 461	
45510000 CCT DE OLIVEIRA	255 497	251 300	4 197	1.67
46710000 DEBITEURS DIVERS	5 678	6 393	715-	11.18-
TOTAL III	262 635	257 692	4 943	1.92
TOTAL GENERAL	273 402	256 143	17 259	6.74

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
AUTRES CHARGES EXTERNES	555	374	181	48.37
62700000 FRAIS BANCAIRES	555	374	181	48.37
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	192	182	10	5.49
63511000 CFE	192	182	10	5.49
AUTRES CHARGES	7 782	5 900	1 882	31.90
65500000 QUOTE PART DE RTAT S OPERATION	7 782	5 900	1 882	31.91
65800000 DIFF S OPERATIONS DE GESTION		0	0-	100.00-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 529	6 456	2 073	32.11
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	8 529-	6 456-	2 073-	32.11-
PRODUITS FINANCIERS	26 502	26 566	64-	0.24-
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIP	26 502	26 566	64-	0.24-
CHARGES FINANCIERES	4 197	5 000	803-	16.06-
66100000 CHARGES D'INTERETS	4 197	5 000	803-	16.06-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		13	13-	100.00-
67120000 PENALITES NON DED		13	13-	100.00-
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 461		1 461	
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 461		1 461	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	12 316	15 098	2 782-	18.43-

Date 30/05/2018	**Tableau de cohérence des liasses fiscales**	Référence	Page 1
Collaborateur	Client ABL Société ABL 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES 94290 VILLENEUVE LE ROI	Exercice 01/01/2017 31/12/2017	

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2033 B	370	2031 ou 2065	Cadre C ligne 1 colonne 1	(0)	

Société ABL

28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

94290 VILLENEUVE LE ROI

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*

GDO
28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

94290 VILLENEUVE LE ROI

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	230 790		230 790	230 790		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	230 790		230 790	230 790		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	382		382	382		
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	42 230		42 230	24 971	17 259	69.11
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	42 612		42 612	25 353	17 259	68.07
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	273 402		273 402	256 143	17 259	6.74

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 549-	17 647-	15 098	85.55
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 316	15 098	2 782-	18.43-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	10 767	1 549-	12 316	795.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	255 497	251 300	4 197	1.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	1 461		1 461	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 678	6 393	715-	11.18-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	262 635	257 692	4 943	1.92
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	273 402	256 143	17 259	6.74
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	262 635	259 959		

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			555	374	181	48.37
Impôts, taxes et versements assimilés			192	182	10	5.49
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				0	0-	100.00-
Total des Charges d'exploitation (II)			747	556	191	34.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			747-	556-	191-	34.28-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			7 782	5 900	1 882	31.91

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	26 502	26 566	64-	0.24-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	26 502	26 566	64-	0.24-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 197	5 000	803-	16.06-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 197	5 000	803-	16.06-
2. Résultat financier (V-VI)	22 305	21 566	739	3.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	13 777	15 111	1 334-	8.83-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		13	13-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		13	13-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		13-	13	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 461		1 461	
Total des produits (I+III+V+VII)	26 502	26 566	64-	0.24-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 186	11 468	2 718	23.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	12 316	15 098	2 782-	18.43-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES PARTICIPATIONS	230 790	230 790		
26181000 TITRES DE PART SCI A4	230 300	230 300		
26182000 TITRES DE PART SCI 2AMB COUR	490	490		
Total II	230 790	230 790		
AUTRES CREANCES	382	382		
44567000 CREDIT TVA	382	382		
DISPONIBILITES	42 230	24 971	17 259	69.11
51210000 BCP	39 725	22 471	17 254	76.78
51210100 BCP COMPTE EXEDENT	2 505		2 505	
58000000 VIREMENTS INTERNES		2 500	2 500-	100.00-
Total III	42 612	25 353	17 259	68.07
TOTAL GENERAL	273 402	256 143	17 259	6.74

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	1 000	1 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	2 549-	17 647-	15 098	85.55
11000000 REPORT A NOUVEAU	17 647-	17 647-		
12000000 Résultat	15 098		15 098	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	12 316	15 098	2 782-	18.43-
Total I	10 767	1 549-	12 316	795.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	255 497	251 300	4 197	1.67
45510000 CCT DE OLIVEIRA	255 497	251 300	4 197	1.67
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 461		1 461	
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 461		1 461	
AUTRES DETTES	5 678	6 393	715-	11.18-
46710000 DEBITEURS DIVERS	5 678	6 393	715-	11.18-
Total IV	262 635	257 692	4 943	1.92
TOTAL GENERAL	273 402	256 143	17 259	6.74

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Chiffre d'affaires NET				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	555	374	181	48.37
62700000 FRAIS BANCAIRES	555	374	181	48.37
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	192	182	10	5.49
63511000 CFE	192	182	10	5.49
AUTRES CHARGES		0	0-	100.00-
65800000 DIFF S OPERATIONS DE GESTION		0	0-	100.00-
Total des Charges d'exploitation	747	556	191	34.28
Résultat d'exploitation	747-	556-	191-	34.28-
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE	7 782	5 900	1 882	31.91
65500000 QUOTE PART DE RTAT S OPERATION	7 782	5 900	1 882	31.91
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	26 502	26 566	64-	0.24-
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIP	26 502	26 566	64-	0.24-
Total des Produits financiers	26 502	26 566	64-	0.24-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	4 197	5 000	803-	16.06-
66100000 CHARGES D'INTERETS	4 197	5 000	803-	16.06-
Total des Charges financières	4 197	5 000	803-	16.06-
Résultat financier	22 305	21 566	739	3.43
Résultat courant avant impôts	13 777	15 111	1 334-	8.83-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		13	13-	100.00-
67120000 PENALITES NON DED		13	13-	100.00-
Total des Charges exceptionnelles		13	13-	100.00-
Résultat exceptionnel		13-	13	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 461		1 461	
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 461		1 461	
Total des produits	26 502	26 566	64-	0.24-
Total des charges	14 186	11 468	2 718	23.70
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	12 316	15 098	2 782-	18.43-

Société ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

A.B.L.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 1 000 €
Siège Social : 28 ter, rue du Docteur Ageorges – 94290 VILLENEUVE LE ROI
R.C.S. CRETEIL B 802 669 945

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Le 30 Juin 2018, à 11 heures, les actionnaires de la société ABL, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 28 ter rue du docteur Ageorges 94290 VILLENEUVE LE ROI, immatriculée au RCS de Créteil, sous le numéro SIREN 802 669 945, se sont réunis à Villeneuve le Roi, sur convocation qui leur a été adressée individuellement et remise en main propre le 31 mai 2018.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Mr DE OLIVEIRA Abel, président de la société.

Mme DE OLIVEIRA Annabelle est désignée comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 4 actionnaires, représentant 1.000 actions sur les 1.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délais prévus par les statuts de la société.

AD AD

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017;
- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président et *(le cas échéant)* du rapport du commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution
L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution
L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 12.316 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution
Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :
- Exercice 2016 : aucun dividende distribué
- Exercice 2015 : aucun dividende distribué
- Exercice 2014 : aucun dividende distribué

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ADO

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, pour servir et valoir ce que de droit.

Monsieur Abel DE OLIVEIRA, Président.



Madame Annabelle DE OLIVEIRA, Secrétaire



A.B.L.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 1 000 €
Siège Social : 28 ter, rue du Docteur Ageorges – 94290 VILLENEUVE LE ROI
R.C.S. CRETEIL B 802 669 945

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des états financiers
Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Activité de la société au cours de l'exercice :
Aucun fait marquant pendant l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :
L'activité restera sensiblement la même pendant les exercices suivants.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice
Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture.

Activités de recherche et développement :
Aucune activité de recherche et de développement n'a été effectuée ni envisagée.

Filiales et participations
Les bilans joins vous donnent toutes informations concernant l'activité des filiales et participations de notre société.

Proposition d'affectation du résultat
Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 12.316 euros. Je vous propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Affectation au compte report à nouveau

Selon les dispositions de l'article 243 bis du CG.I., je vous rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement
Je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39 (4°) du code général des impôts.

Conclusion
J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président pour l'exercice écoulé.

Mr DE OLIVEIRA Abel, Le Président.

